



PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le **jeudi 4 juin 2015 à 19h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Martin Bordeleau, *Maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Marie-Claude Thériault, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Était absente; **Manon Pagette**, *conseillère siège no 5*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, Maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

GESTION DU TERRITOIRE

3. APPEL D'OFFRE SUR INVITATION-EXCAVATION PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC RG 7
4. AVIS DE MOTION-RÈGLEMENT D'EMPRUNT PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR RG 7

DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTION
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

226-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

GESTION DU TERRITOIRE

3. APPEL D'OFFRE SUR INVITATION-EXCAVATION PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC RG 7

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

227-2015

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à procéder à un appel d'offre sur invitation pour les travaux d'excavation qui seront exécutés dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc dans le rang 7.

Adopté

4. AVIS DE MOTION-RÈGLEMENT D'EMPRUNT PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR RG 7

Monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard dépose un **AVIS DE MOTION**, voulant qu'il y ait présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement ayant pour effet de décréter une dépense et un emprunt pour l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le secteur Rang 7.

DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

228-2015

Il est présentement 19h10 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Alice Riopel
Directrice générale